















SOURCE: MÉTÉO FRANCE

MÉTÉOROLOGIE

À retenir

PRÉVISION SAISONNIÈRE septembre à novembre 2025

"En Martinique, le prochain trimestre, les pluies devraient être légèrement inférieures et les températures légèrement moins élevées."

"AOUT, PRÉCIPITATIONS DÉFICITAIRES ET TEMPÉRATURES SUPÉRIEURES AUX NORMES."

SYNTHÈSE À LA STATION DE RÉFÉRENCE DU LAMENTIN



29,3°C

+32 h 40

Sur 28,1°C attendus

241h06 min sur 215h40 min attendues





95,3 mm

15,5 km/h

Sur 257,3 mm attendus

Sur 13,3 km/h habituellement

FAITS MARQUANTS

"Le mois d'août a connu 13 jours de brume de poussières de sable pour une moyenne de 12 jours.

Le cyclone Erin est passé loin au nord et nous a très peu impacté.

Seules trois ondes tropicales en fin de mois ont donné de la pluie."

ASTÉRACÉES

 Pression globalement nulle, notamment grâce à l'application de différentes mesures conseillées.



CUCURBITACÉES

 Manque de données pour ce mois.



SOLANACÉES

 Présence d'acariose sans impact notable sur la culture.



FOCUS

Pas de focus pour ce mois.

Astéracées

LAITUE

RÉPARTITION SPATIALE DES PARCELLES D'OBSERVATION ET DES CULTURES

Variété	Nombre observations	Stade végétatif
Batavia	6	Rosette à pommaison
Feuille de chêne rouge	2	Rosette à pommaison
Feuille de chêne verte	3	Rosette à pommaison
Total	11	



PRESSION BIOTIQUE

ÉVOLUTION DES ORGANISMES NUISIBLES SUR LAITUE

										<25%	[25%-5	50%[>50	%
	ASP TOR	West Sales	NEF .	常有之間が				75-7		とのなる。		まりいいから	ALM.
	août-24	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24	janv-25	févr-25	mars-25	avr-25	mai-25	juin-25	juil-25	août-25
Cercosporiose (Cercospora longissima)	8%	6%		30%	24%	16%	14%	3%	7%	1%	4%	9%	0%
Mouches mineuses serpentines (Liriomyza spp.)	5%	1%		2%	2%	7%	3%	4%	1%	0%	4%	5%	0%
Mouches mineuses en plaque (Amauromyza maculosa)	10%	2%		39%	11%	7%	8%	3%	6%	2%	5%	10%	1%
Limaces												0%	0%
Escargots												0%	1%

Évolution de la pression biotique des organismes nuisibles suivis sur les trois derniers mois

50%

25%

25%

Cercosporiose (Cercospora longissima)

Mouches mineuses en plaque (Amauromyza maculosa)

Escargots

En août, il n'y avait pratiquement aucune pression due aux nuisibles sur les cultures de laitue. Les parcelles observées ont été bien entretenues, avec une rotation des cultures pour la moitié d'entre elles.



Mois actuel Mois précédent

Août 2024

PRESSION NULLE

0%

8%

Conditions optimales pour le nuisible : • Pluies fréquentes • Températures élevées

Situation terrain : le champignon n'a été détecté sur aucun des sites de notre réseau. Certaines parcelles ont bénéficié d'une rotation des cultures.

Évaluation du risque : les mesures prophylactiques mises en œuvre couplées aux conditions climatiques n'ayant pas été optimales pour le champignon présagent une faible pression pour le mois à venir. Toutefois, la vigilance reste de rigueur, notamment pour les communes du nord où les conditions peuvent être optimales malgré la prévision saisonnière annoncée (p1).

Mesures prophylactiques générales :

- Préférer l'irrigation au goutte-à-goutte ou par système localisé qui permet de réduire l'intensité des dégâts par rapport à l'aspersion
- Éliminer d'une part les déchets de culture après la récolte, et d'autre part les déchets de nettovage des pommes
- Pratiquer des rotations de culture

1% 5% le mois précédent 5% en août 2024

PRESSION FAIBLE

10% le mois précédent

10% en août 2024

Conditions optimales pour le nuisible : • Températures entre 20°C et 30°C

Situation terrain: Présence et dégâts tout juste notables, sans incidence sur la culture.

Évaluation du risque : la combinaison des mesures prophylactiques a permis de réduire la pression de ces insectes ravageurs et présage une faible pression pour le mois à venir. Il est important d'appliquer régulièrement ces mesures afin de stabiliser ce niveau de pression quasi nul. Pour rappel, le dernier relevé de niveau d'attaque moyen-fort date de novembre 2024.

Mesures prophylactiques:

- Contrôler régulièrement l'état sanitaire des plants
- Éliminer les plants infestés et les déchets de cultures
- Réaliser une rotation des cultures
- Sarcler les parcelles et entretenir régulièrement leurs abords

Solanacées

PIMENT-POIVRON

RÉPARTITION SPATIALE DES PARCELLES D'OBSERVATION ET DES CULTURES

Culture	Nombre d'observations	Stade végétatif
iment végétarien	4	Maturation
[otal	4	



PRESSION BIOTIQUE

ÉVOLUTION DES BIOAGRESSEURS

			-1		100		5			STATE OF THE PARTY		10000	A 100 ST
	août-24	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24	janv-25	févr-25	mars-25	avr-25	mai-25	juin-25	juil-25	août-25
Chenilles				0%	0%	0%	0%			17%			0%
Anthracnose sur feuilles (Colletotrichum gloeosporioides)				0%	0%	0%	0%			33%			0%
Anthracnose sur fruits (Colletotrichum gloeosporioides)				0%	0%	0%	0%			33%			0%
Acariose (Polyphagotarsonemus latus)				20%	20%	30%	20%			7%			27%
Viroses				55%	44%	50%	83%			3%			7%

Évolution de la pression biotique des bioagresseurs sur les trois derniers mois 100% 75% 50% 25% 0% 0% 0% juin-25 juil-25 août-25 ■ Chenilles Anthracnose sur feuilles (Colletotrichum gloeosporioides) ■ Anthracnose sur fruits ■ Acariose (Colletotrichum gloeosporioides) (Polyphagotarsonemus latus)

Au cours des mois de juin et juillet, il n'y a pas eu d'observations, car aucune culture de piment n'était présente dans notre réseau. Ce n'est qu'en août que des données ont été collectées, révélant principalement un niveau moyen de présence d'acariose ([25%-50%[).

Moyen

Mois actuel Mois précédent

Août 2024

PRESSION MOYENNE

Conditions optimales du nuisible : • Température élevée

Situation terrain : présence notable sans grand impact sur la culture.

Évaluation du risque : les conditions climatiques ont bénéficié au développement de l'acariose en raison des températures élevées et de la pluviométrie déficitaire. Bien qu'elle ai été présente sur de nombreux plants, peu de dégâts ont été observés. La présence du nuisible couplé aux conditions optimales pour son développement présage une pression moyenne à forte pour le mois à venir.

Mesures prophylactiques:

- Utiliser des plants saints (vitroplants, plants de pépinières insecte-proof)
- Favoriser les ennemis naturels
- Introduire des auxiliaires
- Gérer l'enherbement
- Utiliser des produits de biocontrôle
- - <u>Liste des produits de biocontrôle 2025</u> 🛕

Conditions optimales du nuisible : • Température élevée

Mois actuel

Mois précédent

Août 2024

PRESSION FAIBLE

Situation terrain : faible présence de viroses.

Évaluation du risque : bien que les conditions climatiques aient bénéficié aux vecteurs des viroses, peu de symptômes de viroses ont été détectées. Le risque de pression est faible à moyen pour le mois à venir. La présence et la favorisation d'ennemis naturels d'insectes ravageurs jouent un rôle important dans l'état sanitaire des cultures.

Mesures prophylactiques:

- Utiliser des plants saints (vitroplants, plants de pépinières insecte-proof)
- Favoriser les ennemis naturels
- Introduire des auxiliaires
- Gérer l'enherbement
- · Lutter contre les bioagresseurs vecteurs de virus

Mois actuel

Mois précédent

Août 2024

PRESSION NULLE

Conditions optimales du nuisible : • Température élevée

Situation terrain : aucune chenille détectée.

Évaluation du risque : malgré les conditions favorables à son développement, il n'y a pas eu de détection de chenille sur les parcelles observées. Ces deux mois sans plantation ont permis d'effectuer des rotations de cultures et des mises en jachère qui ont pu bénéficier à l'assainissement de la parcelle. Le risque de pression est nul à faible pour le mois à venir.

Mesures prophylactiques:

- Utiliser des plants saints (vitroplants, plants de pépinières insecte-proof)
- Favoriser les ennemis naturels
- Introduire des auxiliaires
- Gérer l'enherbement
- Lutter contre les bioagresseurs vecteurs de virus

Les abeilles butinent, protégeons les! Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

traitements insecticides acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.

1

4

Par dérogation, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés. dehors de la en présence des abeilles, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée conclu avant risque acceptable. Leur autorisation alors comporte une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence abeilles".



Il ne faut appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur brochure technique l'étiquette) livrée avec l'emballage spécialité commerciale

Afin d'assurer la pollinisation des cultures, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut veiller à informer le voisinage de la présence de ruches. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut éviter toute dérive lors des traitements phytosanitaires.

Retrouvez plus d'information dans la <u>note nationale Abeilles & Pollinisateurs</u> qui propose une synthèse d'informations actualisées pour la protection des insectes pollinisateurs et relative la réglementation phytopharmaceutiques.





















Ce bulletin est basé sur des observations ponctuelles qui donnent une tendance de la situation sanitaire territoriale.

La Chambre d'Agriculture de la Martinique encourage les agriculteurs à réaliser leurs propres observations sur leurs parcelles.

Elle se dégage de toute responsabilité quant aux décisions prises.



Action du plan ECOPHYTO piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité.









